

Saint-Denis, le 10 décembre 2021

## **DES PÔLES DE CENTRE-VILLE ENCORE TRÈS PRÉSENTS, MAIS LES PÔLES DE PÉRIPHÉRIE SE DÉVELOPPENT FORTEMENT**

Le paysage commercial continue de se transformer à La Réunion et ressemble de plus en plus à celui de la France métropolitaine, avec l'implantation de pôles commerçants en périphérie des villes. Mais les pôles commerçants de centre-ville restent très présents à La Réunion : ils regroupent encore quatre emplois du commerce de proximité sur dix fin 2015, contre moins de trois sur dix dans les agglomérations de l'Hexagone de taille semblable. De plus, l'emploi salarié y augmente légèrement entre 2009 et 2015, alors qu'il se rétracte ailleurs. En particulier, l'emploi dans les pôles de centre-ville reste prépondérant dans les microrégions Nord et Sud. Très dynamique, l'emploi dans le commerce de proximité est porté par la forte croissance des pôles de périphérie, surtout dans l'Ouest où sont créées plusieurs grandes zones commerciales autour d'hypermarchés. En revanche, l'emploi dans les pôles commerçants est stable au Nord, tant dans ceux de centre-ville que de périphérie. Comme en métropole, les pôles de périphérie à La Réunion sont davantage spécialisés dans l'alimentaire et l'équipement de la maison, tandis que ceux de centre-ville le sont dans l'équipement de la personne et la restauration.

À La Réunion, comme ailleurs en France, les zones commerciales se développent à l'extérieur du cœur des villes, à proximité des grands axes routiers. Ce phénomène résulte de l'étalement urbain, conjugué à l'accroissement de l'équipement automobile des ménages et au manque de surface commerciale suffisamment grande en centre-ville.

Le commerce de proximité (grandes surfaces alimentaires, restaurants, boulangeries, agences bancaires, etc.) n'échappe pas à cette évolution. Il regroupe 38 600 emplois fin 2015, situés dans 7 700 points de vente. Parmi ces emplois, deux sur trois se situent dans un « pôle commerçant », regroupement de petits commerces proche d'un centre-ville ou de plus grands magasins au sein de zones commerciales, en périphérie des agglomérations. En 2015, 14 800 emplois se situent dans l'un des 31 pôles de centre-ville et 11 000 dans l'un des 42 pôles de périphérie.

### **Les pôles de centre-ville ont encore un poids important à La Réunion**

Les pôles commerçants de centre-ville sont encore très présents à La Réunion : ils regroupent quatre emplois du commerce de proximité sur dix fin 2015. Dans les territoires comparables de la France métropolitaine, c'est le cas de moins de trois emplois sur dix.

### **Équipement de la personne en centre-ville, alimentation en périphérie**

À La Réunion comme dans les espaces comparables de l'Hexagone, trois secteurs dominent dans les pôles de centre-ville : l'équipement de la personne (habillement, pharmacies, etc.), la restauration et l'alimentation. Ils regroupent six emplois sur dix du commerce de proximité. Dans les pôles de périphérie, le commerce alimentaire regroupe la part la plus importante des emplois (36 %). En dehors des pôles, l'alimentaire, les commerces et services automobiles et la restauration prédominent.

### **Des emplois fortement ancrés dans les pôles de centre-ville du Nord et du Sud**

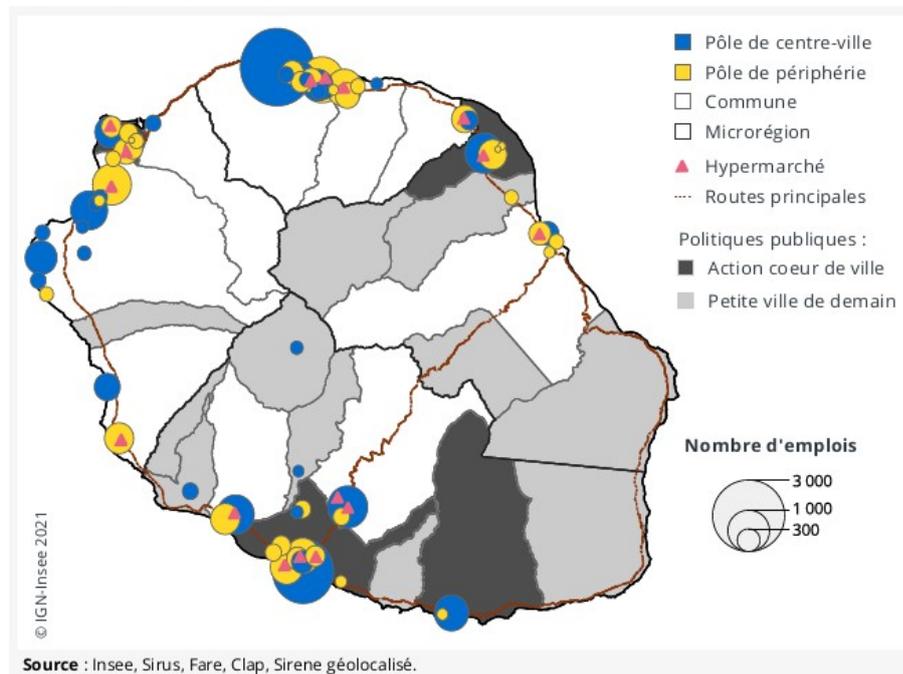
Les pôles de La Réunion se concentrent sur la bande littorale et dans les villes de plus de 30 000 habitants.

Dans le Nord et le Sud, les pôles de centre-ville regroupent une part importante de l'emploi des services de proximité. Dans chacune de ces microrégions, plus de 5 000 personnes travaillent dans un commerce de proximité d'un pôle de centre-ville, en très grande majorité à Saint-Denis et Saint-Pierre. Dans l'Est et l'Ouest, l'emploi est relativement plus élevé en dehors des pôles que dans ceux de centre-ville.

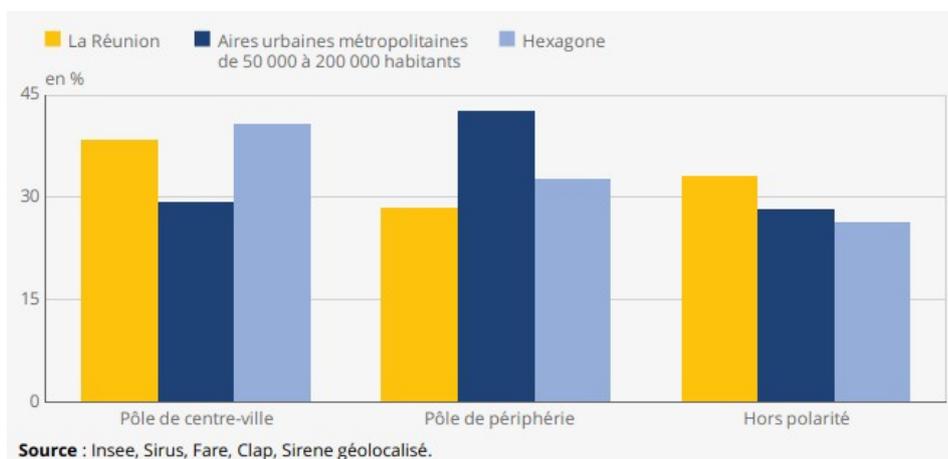
## Forte croissance de l'emploi dans les pôles de périphérie, quasi-stabilité dans ceux de centre-ville

À La Réunion, l'emploi salarié dans le commerce de proximité est très dynamique : + 1,5 % par an en moyenne entre 2009 et 2015, contre seulement + 0,2 % dans les agglomérations métropolitaines de taille semblable. Il croît le plus dans les pôles de périphérie (+ 3,9 %) ; cette hausse est deux fois plus élevée que dans les villes comparables de l'Hexagone. L'emploi salarié en périphérie gagne ainsi du terrain au détriment du centre-ville. En effet, l'offre des zones commerciales réunionnaises converge vers celle de la métropole, avec notamment l'implantation progressive d'enseignes nationales du grand commerce spécialisé. Cependant, les pôles de centre-ville réunionnais continuent de créer des emplois salariés entre 2009 et 2015 (+ 0,6 % en moyenne par an), alors que dans l'Hexagone, ils en perdent (- 1,4 %). C'est dans l'Ouest que l'emploi dans les pôles commerçants augmente le plus, tout particulièrement dans ceux de périphérie. En revanche, au Nord, l'emploi dans les pôles stagne. Dans le Sud et l'Est, les évolutions se situent dans la moyenne régionale.

### Emplois des pôles commerçants en 2015 et politiques publiques mises en œuvre dans les communes



### Répartition des emplois (salariés et non salariés) par polarité en 2015



La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte

0692 448 358 - [inseeoi-communication@insee.fr](mailto:inseeoi-communication@insee.fr)

 @InseeOI